



Procès-verbal de la réunion du Conseil d'administration de GEMME du 21 novembre 2015

Le Conseil d'administration de GEMME s'est réuni le samedi 21 novembre 2015 à 9h30 à l'hôtel Montblanc, Vía Laietana, n° 61, Barcelone, Espagne.

Etaient présents :

Jaime CARDONA, président de GEMME EUROPE, Portugal
Béatrice BRENNEUR, vice-présidente, France,
Linda BENRAIS, secrétaire Générale, France
Avi SCHNEEBALG, Président et représentant de section, Belgique
Camille HOLZER, représentante du président de la section, Allemagne
Peter OSTEN, membre élu, Allemagne,
Agnès BUCSI, représentante du président de la section, Hongrie
René CONSTANT, membre élu, Belgique
Maria Lourdes ARASTEY, Espagne
Pascual ORTUNO, membre élu et vice-président, Espagne
Albertina AVEIRAO PEREIRA, membre élu, Portugal,
Nicolas CHAMBERS, représentant le président de la section, Royaume-Uni,
Monica VELLETI, présidente de la section, Italie
François STAECHÉLE, responsable de la communication auprès du Bureau, France
Sara MENICHETTI, représentant le président de la section, Italie
Eric VAN ENGELEN, membre élu, Pays-Bas
Paul GILLIGAN, observateur, Irlande,
Henna, LUOMARANTA-TUUKKANE, représentante de la section, Finlande,
Marcello MARINARI, membre élu, Italie
Isabelle BIERI, membre élue, Suisse

Silvia HINOJAL, membre de la section, Espagne,
Sara POSE, membre de la section,
Rosa FREIRE, membre de la section, Espagne

Etaient excusés : M. Éric BATTISTONI, membre élu et Mme Michèle WEILL, membre élue et M. Jacques Vernochet, Trésorier.

Après un mot de bienvenue à tous les membres de GEMME et aux représentants de la section espagnole qui nous font l'honneur et l'amitié de nous accueillir, le président CARDONA ouvre la séance en reprenant l'ordre du jour, dont les conclusions sont les suivantes :

1. Rapport moral du Président et Accueil de la nouvelle section estonienne

Le président souligne que 17 sections nationales existent au sein de GEMME et s'en félicite. Il souligne que beaucoup a été fait par le GEMME avec notamment l'anniversaire des 10 ans à la Cour de Cassation et le travail sur le développement des sections. Le colloque de la Cour de Cassation organisé à Paris en 2014 pour fêter les dix ans de GEMME a été un succès ainsi que la publication du livre. Il remercie M. Avi SCHNEEBALG de ses efforts pour la création de la section estonienne et souligne que la création de la section en Irlande est en cours grâce à l'appui précieux de M. Paul GILLIGAN.

2. Rapport des sections nationales

Un important travail a été mené en France sur la médiation administrative où un important colloque a été organisé avec le concours du Conseil d'Etat en juin dernier. De nombreux ouvrages sont également parus dans la collection GEMME. Gemme France a également apporté des amendements à la Loi Macron en particulier sur la médiation sociale.

En Italie, une nouvelle loi a été adoptée sur la justice participative et la négociation assistée par avocats. Avec l'adoption de cette nouvelle loi, de nombreuses initiatives se sont inscrites en ce sens pour le développement de la justice participative.

En Suisse au-delà du code unifié de procédure qui est intervenu, on assiste à un développement important de la conciliation qui coexiste avec la médiation et doit être développée.

En Espagne de nombreux développements sont intervenus pour développer la médiation dans les tribunaux notamment en liaison avec les greffiers. Si nombreuses sont les personnes intéressées par la médiation y compris les autorités publiques, beaucoup reste à faire notamment imposer une obligation de formation. Il y a un véritable enjeu à aider les juges dans le recours et la mise en œuvre de la médiation. Un important colloque sera dédié à la justice restaurative lequel sera organisé à San Sébastian en 2016.

En Belgique, la médiation est développée au niveau des tribunaux tout en soulignant qu'il n'y a pas non plus de formation à la médiation prévue pour les greffiers.

En Lettonie, un important colloque EJTN a été organisé à Riga en juin 2015, avec le concours du président de la section belge qui a représenté GEMME. Ce fut une occasion pour développer de nouvelles sections comme en Estonie.

En Hollande, la préoccupation aujourd'hui concerne les procédures de digitalisation où les enjeux sont majeurs y compris sur la médiation.

Au Royaume Uni, la décision du président Rupert Jackson a été importante. La difficulté c'est comment atteindre tous les juges pour qu'ils développent la médiation au sein des cours, ce n'est pas chose facile. Il est prévu d'organiser un colloque pour évaluer l'efficacité des tribunaux dans le traitement de la médiation, domaine par domaine en partant de la famille, pour envisager ensuite le domaine immobilier et commercial. Le but est de pouvoir renforcer l'efficacité du développement de la médiation au sein des tribunaux et il importe que le transfert des critères de sélection des dossiers soit opéré par les juges eux-mêmes sur la base des expériences réussies.

Au Portugal, la médiation est prévue par le code de procédure et des formations sont assurées par les juges eux-mêmes.

3. Elaboration par GEMME d'un rapport pour la Commission Européenne pour mettre à jour la directive européenne 52/2008 sur la médiation transfrontalière suite à la publication par la Commission d'un questionnaire

Le président, rejoint par les représentants de la section espagnole, rappelle que la participation aux travaux menés par les institutions européennes sur la directive est prioritaire pour GEMME. Des travaux sur la médiation en ligne sont poursuivis sous l'égide du Conseil européen avec la participation de Mme Brenneur. A l'issue des nombreux échanges fructueux sur l'importance que chacune des sections nationales se mobilise sur la directive de 2008, il a été décidé que les contributions seront adressées à Pascual ORTUNO d'ici le 7 décembre par courriel. Ce dernier adressera la contribution officielle de GEMME à la Commission européenne, chacune des contributions des sections illustrera le chemin parcouru par les différents Etats membres.

4. Préparation d'un module de formation sur le rôle du juge dans la médiation pour l'offrir a les écoles judiciaires et centres de formation judiciaire en Europe" (même EJTN et à l'ERA)/ proposé par la section espagnole et autres perspectives envisagées par GEMME

Pour tenir compte des nombreux échanges intervenus sur la mise en place d'un projet de formation, il a été décidé de centraliser les relations avec l'ERA et l'EJTN via Beatrice Brenneur qui étudiera les possibilités de mise en place d'un module de formation avec ces partenaires.

5. Etat du partenariat avec Eurochambres et conférence à Chypre et à Dublin

A l'issue des échanges, il a été décidé que M. Paul GILLIGAN étudiera la possibilité d'organiser une conférence d'Eurochambres en Irlande associant une représentation élargie des membres de GEMME, sous réserve aussi que les fonds européens soient encore disponibles. M. GILLIGAN prendra contact avec le représentant de la

chambre de commerce en Irlande à cet effet. Le Président remercie M. GILLIGAN de son appui précieux.

6. Information sur le nouveau site web de GEMME www.gemme.eu et l'élaboration de critères pour la mise à jour permanente par les sections nationales

Une présentation du site web de GEMME a été assurée par M. François Staechelé afin de permettre aux membres de pouvoir nourrir le site web. La section espagnole a indiqué qu'ils avaient une webmaster qui était prête à collaborer avec le responsable du site de GEMME. Toutes les informations sont systématiquement mises en ligne au sein de la section espagnole du GEMME et diffusée via les réseaux sociaux. Le conseil d'administration a remercié M. Staechelé de ses efforts pour la mise en place et le développement du site web.

7. Autres questions

Les représentants de la section espagnole indiquent qu'un important colloque sera organisé à San Sébastian sur la justice restaurative en partenariat avec GEMME.

8. Prochaines réunions et autres conférences de GEMME

Le représentant de la section belge a proposé que l'une des prochaines réunions se tiennent à Bruxelles. Compte tenu du fait qu'il y a l'Assemblée Générale, le président indique la prochaine réunion se tiendra à Paris.

Signature

JAIME CARDONA
Président de GEMME